

**À l'origine des politiques culturelles de l'État québécois,  
sous les gouvernements Taschereau, Godbout, Duplessis et Lesage (1919-1964)**

**© Fernand Harvey Ph.D. (sociologie)  
professeur honoraire  
Chaire Fernand-Dumont sur la culture  
Centre Urbanisation Culture Société  
INRS  
[fernand.harvey@ucs.inrs.ca](mailto:fernand.harvey@ucs.inrs.ca)**

Communication dans le cadre des midis-conférences de la chaire Fernand-Dumont sur la culture

Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS  
Montréal, le jeudi 23 avril 2015

## Avant-propos

- Cette présentation s'inscrit dans le cadre de **mes recherches en cours sur l'histoire des politiques culturelles au Québec.**
- On trouvera en annexe **une bibliographie de mes publications** qui ont servi d'assise à cette présentation et qui explorent plus en détail le rôle des acteurs, l'évolution des structures, l'implication financière de l'État et l'évolution du contexte social, le tout en relation avec l'histoire de l'action culturelle publique, de 1919 à 1964.
- **Amorcée il y a douze ans** avec un premier article sur «La politique culturelle d'Athanase David , 1919-1936» publié dans *Les Cahiers des Dix* (2003), ces recherches se sont poursuivies depuis concernant l'action culturelle sous les gouvernements Duplessis I (1936-1939), Godbout (1940-1944) et Duplessis II (1944-1959).
- Ma recherche en cours porte sur **Pierre Laporte**, ministre des Affaires culturelles et **son Livre blanc** sur la culture (1965-1966).
- **À moyen terme**, je compte poursuivre mes recherches jusqu'à la Politique culturelle de 1992 de la ministre Lisa Frulla.
- **Un livre synthèse** sur «l'action culturelle de l'État québécois depuis 1867» est prévu à terme.
- Ces recherches s'inscrivent **dans l'axe *Transmission de la culture* et dans l'axe *Politiques culturelles de la chaire Fernand-Dumont sur la culture.***

# À l'origine des politiques culturelles de l'État québécois (1919-1964)

## Introduction

- Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, **dans la plupart des sociétés occidentales, l'État est intervenu** à divers degrés pour soutenir l'activité artistique de création, encadrer la formation de la relève et assurer la préservation et la diffusion de l'héritage culturel de la société dont il est l'émanation.
- **Chaque société a ainsi élaboré son propre modèle** d'un rapport public à la culture, allant de la prédominance de l'action de la société civile (philanthropie privée, initiatives communautaires) à la prédominance de l'intervention de l'État.
- Cependant, **la présence de l'État dans le domaine culturel** ne se manifeste de façon significative qu'à partir du tournant des **années 1960**, tant en France qu'au Canada fédéral et au Québec, pour ce citer que ces exemples.

# À l'origine des politiques culturelles de l'État québécois (1919-1964)

## Introduction

- Dans le cadre de cette communication, il sera question des **raisons qui justifient l'intervention de l'État québécois dans le domaine culturel, depuis l'arrivée d'Athanase David** au secrétariat de la Province, en 1919, jusqu'à la démission de Georges-Émile Lapalme comme ministre des Affaires culturelles en 1964.
- **Cette longue période d'incubation** précède la mise en œuvre des premières politiques culturelles d'ensemble qui sont rendues publiques au cours des années 1970.
- **L'action de l'État** québécois dans le domaine culturel, bien qu'**empirique** dans sa conception et dans ses réalisations avant les années 1960, s'articule implicitement autour de trois pôles :
  - 1- **le soutien aux acteurs** qui produisent la culture (arts, lettres et sciences)
  - 2- **l'encadrement** de la formation en arts
  - 3- **le maintien ou la création d'institution** pour conserver et transmettre la culture (musées, bibliothèques publiques, patrimoine, etc.)
- Avant les années 1960, le terme de «politiques culturelles» n'existe pas dans le vocabulaire public. On parlera donc de **politiques culturelles avant la lettre** ou, plus largement d'**action culturelle de l'État**.

# À l'origine des politiques culturelles de l'État québécois (1919-1964)

## Introduction

- **Ces trois pôles** d'une politique culturelle avant la lettre seront examinés sous quatre gouvernements:
  - 1- Taschereau (Athanasé David, secrétaire de la Province, 1919-1936),
  - 2- Godbout (Hector Perrier, secrétaire de la province, 1941-1944)
  - 3- Duplessis (Omer Côté, secrétaire de la Province, 1946-1956)
  - 4- Lesage (Georges-Émile Lapalme, premier titulaire du ministère des Affaires culturelles, 1961-1964)
- **Une analyse idéologique transversale** de l'action gouvernementale, considérée sous l'angle identitaire, sera aussi mise en évidence au fil de l'exposé.

## Le secrétariat de la Province, première structure étatique pour encadrer l'activité culturelle au Québec

- **Le secrétariat de la province** est institué en **1868** en vertu d'une loi de l'Assemblée législative de la province de Québec.
  - Tous les pouvoirs, devoirs et fonctions qui étaient assignés au secrétaire et registraire de la province du Canada-Uni lui sont alors transférés.
  - Sa fonction de chancellerie consiste à garder le Grand sceau de la province, en plus d'être responsable de la publication et l'archivage des lettres-patentes, des commissions et autres documents, sous le dit sceau.
  - En outre, il se voit confier les **pouvoirs résiduels** de l'État.

*«Il aura en sus, tous les pouvoirs, devoirs et fonctions qui pourront de temps à autre lui être assignés par la loi ou par ordre du lieutenant-gouverneur en conseil ou qui par tel loi ou ordre en conseil ne seront pas spécialement attribués à quel qu'autre département du gouvernement»* (article 1).



Grand sceau de la Province de Québec en 1868

## Les débuts modestes de l'État québécois (fin du 19<sup>e</sup> siècle)

- Au début de la Confédération, **le rôle de l'État demeure modeste et supplétif** dans un contexte de libéralisme économique accordant la primauté à l'initiative privée.
- Les principales attributions de l'État consistent alors à **développer les infrastructures** – notamment les chemins de fer – et à assurer le respect de la propriété privée par l'intermédiaire du système judiciaire et financier.
- **Toutefois, avec le temps**, l'accroissement démographique et le développement de l'industrialisation et de l'urbanisation finiront par exercer **une pression sur l'État** – tant au niveau provincial que fédéral – afin qu'il intervienne davantage **pour répondre à de nouveaux besoins**.
- Au moment de la création du secrétariat de la Province, l'État québécois ne compte **que six ministères**, appelés à l'époque «départements» :
  - Agriculture et travaux publics
  - Terres de la couronne
  - Procureur général
  - Trésorerie
  - Instruction publique
  - **Secrétariat de la Province**

## Les missions du secrétariat de la Province avant 1920

- **Ses effectifs:**
  - Modestes : 8 fonctionnaires sur un total de 74 pour l'ensemble du Québec en 1871  
21 fonctionnaires sur un total de 175 pour l'ensemble du Québec en 1895
- **Ses principaux dossiers (outre la chancellerie):**
  - Santé et bien être: maladies mentales (inspection des asiles d'aliénés)
  - Éducation: inspection des écoles de réforme et d'industrie (vs la délinquance juvénile)
  - **Culture:** modeste implication directe ou via le département de l'Instruction publique
    - **Achat de livres** de récompense pour les élèves en fin d'année depuis 1856 (P.J.O. Chauveau)
    - **Cours du soir en arts:** octroi de de 4,000\$ au Monument national
    - **Musique:** **Prix d'Europe** (3,000\$) créé par le gouvernement Gouin en 1911
      - C'est la première intervention directe de l'État québécois dans le domaine des arts
      - Le prix consiste à donner une bourse à un musicien pour qu'il aille se perfectionner en Europe. Il n'y a pas de Conservatoire public à cette époque.
    - **Archives:** Il n'y a pas de Service provincial d'archives. Cependant, entre 1883 et 1893, on procède ainsi à la publication de divers documents dont la série des *Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France*.

## Le gouvernement Taschereau et le secrétariat de la Province après 1920

- **Le secrétariat de la Province** sera largement sollicité pour développer les **nouvelles missions** de l'État québécois au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, soit, pour résumer, les secteurs de la **santé**, du **bien-être social** et de la **formation professionnelle** sans oublier la **culture**.
- Parallèlement à la mission de santé publique, **la mission culturelle** est incontestablement l'une des deux grandes réussites du secrétariat de la Province au cours des années 1920 et 1930. Cette **percée inattendue dans les affaires culturelles** a de quoi surprendre puisqu'elle ne relevait pas d'une nécessité politique ou économique. Elle s'explique, pour une large part, par **la personnalité** du ministre Athanase David, par **sa vision de la culture** et par **la durée** de son mandat politique, soit de 1919-à 1936.



Athanase David, secrétaire de la Province, de 1919 à 1936

## La vision culturelle d'Athanase David - 1

- **Pour une élite culturelle:** David souligne que la formation d'une élite économique appelle, en complément, celle d'une élite culturelle et artistique. Son approche esthétique est celle des beaux-arts, un courant majoritaire au sein des institutions culturelles de son époque, tant en France qu'au Québec.
  - Cette conception de l'art, liée à l'**idéal du «beau»**, touche à la fois la musique, la peinture, la sculpture et toute forme d'art apte à cultiver la sensibilité des uns et des autres.
    - Sur le courant «beaux-arts» dans les institutions culturelles françaises : Gérard Monnier, *L'art et ses institutions en France. De la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, 1995 (coll. Folio histoire, 66), p. 207-304.
- Selon David, chaque peuple se doit de faire une place à l'art et aux œuvres durables.
- **Les États-Unis** constituent, à cet égard, **un exemple** éloquent. Dans ce pays aux valeurs souvent matérialistes, on a su, après avoir acquis la richesse économique, encourager le développement de la création culturelle chez les écrivains et les artistes, en plus de se doter d'institutions culturelles solides (Harvey, 2012).

## La vision culturelle d'Athanase David - 2

- **Le Québec en tant que petite société**
- Comment parvenir à un véritable développement culturel chez les peuples peu fortunés, comme c'est le cas des Canadiens français, se demande David? «**Par l'intervention de l'État**», s'empresse-t-il de préciser.
- **Cet État philanthrope** doit soutenir financièrement, encourager et reconnaître les artistes de talent, sans pour autant soustraire la société civile à ses obligations à cet égard.
- **Le progrès artistique et littéraire du Québec doit donc être soutenu** au moyen de bourses d'études en Europe, d'achat d'œuvres littéraires et artistiques par le gouvernement ainsi que par des subventions aux organismes culturels, notamment dans le domaine musical.
- David en profite pour rappeler le cas malheureux d'**Émile Nelligan**, son confrère de classe au collège Sainte-Marie. Loin de concevoir cet échec personnel du poète dans l'absolu, il entrevoit plutôt son œuvre comme annonciatrice des foisonnements à venir dans le milieu culturel québécois.
  - Dans une envolée lyrique dont il a le secret, David ne peut s'empêcher de se projeter dans l'avenir : «Vaisseau d'or, reprends ta course; la volonté et l'énergie sont au timon, et ton équipage chante le soleil qui se lève et fait briller ta fine ciselure».
- **Éternel optimiste**, cet homme politique souvent qualifié de rêveur, y va même d'une sorte d'intuition prophétique : «On a dit : «Québec attend son heure», mais au fait, Québec n'attend plus son heure; c'est maintenant l'*heure du Québec!* À nous de le constater et d'agir!»
- Vers la fin de sa vie politique sur la scène provinciale, **il lance une bouée vers l'avenir**: «Nous sommes à la période des ailes qui s'ouvrent. Comptons que le jour où, fatigués, nous devons nous retirer, la génération qui nous succédera ne permettra jamais qu'elles se ferment» (1934) (Harvey, 2012).

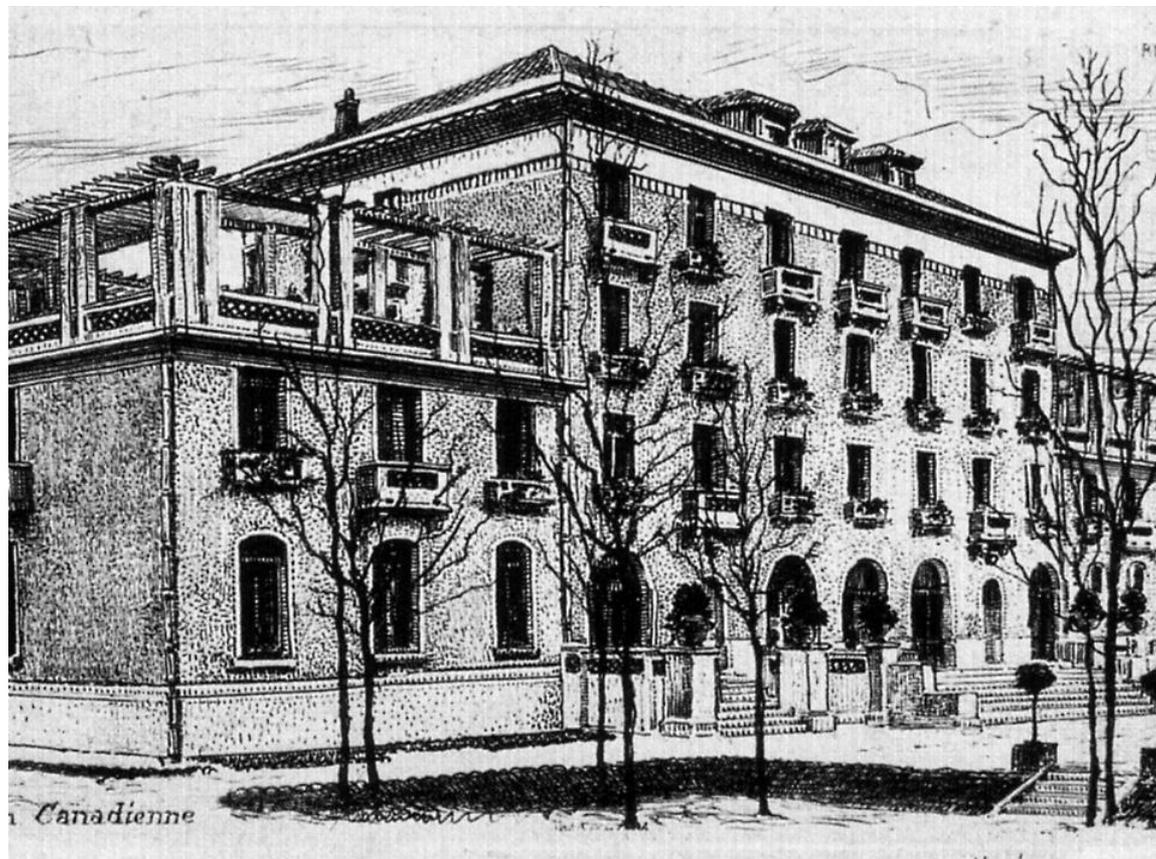
## Tableau 1 -L'action culturelle de l'État québécois Gouvernement Taschereau, Secrétariat de la Province, 1919-1936

<b>1. Soutien aux créateurs de la culture (arts, lettres et sciences)</b>	
- Encouragement à la littérature : achat de livres	1856
- Prix d'Europe : une bourse en musique / an	1911
- 15 bourses d'Europe / an	1920
- Prix David (littérature et science)	1922
- Constitution d'une collection d'art canadien pour le Musée de la Province	1920 +
<b>2. Enseignement des arts</b>	
- École des beaux-arts de Québec	1922
- École des beaux-arts de Montréal	1923
<b>3. Institutions de conservation et de transmission de la culture</b>	
- Pierre-Georges Roy, 1 <sup>er</sup> Archiviste de la Province	1920
- 1 <sup>ère</sup> loi de protection du patrimoine	1922
- Commission des monuments historiques	1922
- Ouverture du Musée de la Province	1933
<b>4. Subventions variables à divers organismes culturels et scientifiques</b>	
- ACFAS, Institut scientifique franco-canadien, Maison des étudiants canadiens à Paris, Monument national, etc.	

n.b. Nouvelles actions de l'État **en rouge** dans ce tableau et les autres qui suivront

# 1. Soutien aux créateurs de la culture (arts, lettres et sciences) , 1919-1936

- **Les bourses d'Europe (15 bourses de 1,200\$ / an)**
  - **Les séjours d'études en France** pour les jeunes Canadiens ne pouvant trouver au pays les institutions spécialisées nécessaires à leur perfectionnement s'inscrivent dans **une longue tradition** qui remonte au Régime français, même si à l'époque, de telles études supérieures à l'étranger n'étaient le fait que de quelques individus privilégiés.
  - Au cours **des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles**, ces séjours d'étudiants québécois en France et en Europe **relevaient de l'initiative privée** et étaient financés par les familles ou par le clergé.
  - **Le début du XX<sup>e</sup> siècle** marque un changement à la suite de la **première l'intervention de l'État qui crée le Prix d'Europe**, sous le gouvernement de Lomer Gouin. Cette bourse annuelle est destinée uniquement aux musiciens afin qu'ils aillent se perfectionner en Europe.
  - Malgré le succès de ces Prix d'Europe et de leur impact dans la vie artistique du Québec, ils ne correspondaient qu'aux besoins des musiciens interprètes. **La nécessité de former une élite culturelle** dans les autres secteurs artistiques, de même qu'en lettres, en sciences humaines, en médecine, en sciences et en génie nécessitait d'autres initiatives de la part de l'État.
  - D'où l'adoption d'une **loi des Bourses d'Europe** en 1920 (5 bourses) bonifiée par Athanase David en 1922 (15 bourses)
  - **L'impact de ces bourses entre 1920 et 1936**: le secrétariat de la Province y a consacré un total **de 750 238 \$** , soit 76 784 \$ pour les Prix d'Europe réservés aux musiciens et 673 454 \$ pour les autres bourses dans diverses disciplines scientifiques et artistiques.
  - Total des boursiers **entre 1920 et 1959: 745 boursiers**
    - France: 276; Europe (autres): 54; États-Unis: 236; autres ou inconnus: 179 (Gagnon & Goulet, 2011: 62)



### **Maison des étudiants canadiens à Paris inaugurée le 30 octobre 1926**

Le gouvernement du Québec (Taschereau) sera le seul au Canada à accorder une subvention annuelle de 5,000\$ pour son fonctionnement. Le sénateur Joseph-Marcellin Wilson est le mécène à l'origine de la création de cette résidence d'étudiants située à la Cité universitaire à Paris.

## Prix David (Littérature et sciences), créé en 1922

- Dans sa vision culturelle du Québec, **David met sans cesse en interaction le présent, le passé et l'avenir**. En ce qui concerne plus précisément la littérature, il considère que les lecteurs sont encore bien rares au pays et que «**les conditions ne sont pas encore des plus favorables au développement du talent littéraire**».
- **David a conscience de la fragilité des institutions littéraires et scientifiques de son époque**. Combien d'œuvres, dit-il, n'auraient pas vu le jour sans le secours du **gouvernement** qui encourageait déjà depuis plusieurs années les auteurs québécois en **achetant leurs livres** pour assurer leur diffusion?
- La loi de 1922 prévoyait une somme **de 5 000 \$ pour le prix** et la formation d'un jury de neuf membres
- **Entre 1923 et 1936**, de nombreux **écrivains et scientifiques** se sont vus **honorés** par l'attribution du prix David et il n'y a pas de doute que cette initiative du secrétaire de la Province a contribué à la consolidation de l'institution littéraire et scientifique au Québec
- Le Prix David est à l'origine des **Prix du Québec** institués en 1977.

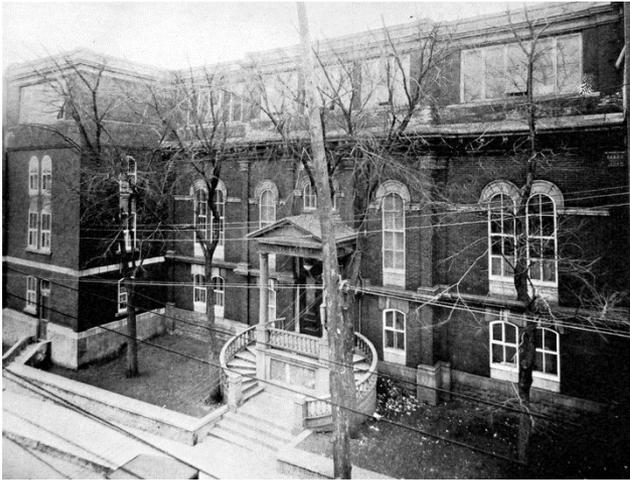
## La constitution d'une collection d'art canadien pour le Musée de la Province

- En 1920, le Musée de la Province (Musée national des beaux-arts du Québec) demeure à l'état de projet et ne sera mis en chantier qu'à partir de 1928 pour être finalement ouvert au public en 1933.
- Cependant, Athanase **David met sur pied un comité d'acquisition d'œuvres** pour la collection du futur musée en mars 1920. Ce comité de **5 membres** comprend les peintres Edmond Dyonnet et William Hope, l'architecte Jean-Omer Marchand, le sociologue Édouard Montpetit et le financier philanthrope Robert Lindsay. Le peintre Joseph-Charles Franchère se joint également à eux un peu plus tard.
- Ce comité profite de l'exposition organisée par l'Art Association of Montreal au printemps de 1920, puis de celle de l'Académie royale des arts du Canada en décembre de la même année, pour sélectionner **une dizaine d'œuvres** devant constituer l'embryon d'une collection nationale pour le futur musée.
- L'analyse de Laurier Lacroix permet de constater que **le comité avait adopté une attitude ouverte sur la modernité en art**, d'autant plus que les traces de ruralité contenues dans les œuvres choisies s'inscrivent résolument dans le présent plutôt que dans un passé anecdotique.
- **Les acquisitions ultérieures** du Musée tourneront toutefois le dos aux orientations pluralistes et novatrices de ce premier comité pour **privilegier la ruralité traditionnelle** ou encore le classicisme français.
  - (Lacroix, 2008)

## La création de l'École des Beaux-arts de Québec (1922) et de l'École des Beaux-arts de Montréal (1923)

- **L'École des beaux-arts de Québec** est la première des deux écoles à ouvrir ses portes, le 7 octobre 1922; le français **Jean Bailleuil** en assume alors la direction. Ce dernier avait été chargé par David, l'année précédente, de transformer l'École des arts et manufactures de la rue Saint-Joachim en École des beaux-arts.
- **L'École des Beaux-arts de Montréal** est placée sous la direction d'**Emmanuel Fougerat**, directeur-fondateur de l'École régionale des beaux-arts de Nantes . Il est chargé de développer au Québec une école des beaux-arts modelée sur celles de Paris et de Nantes. En 1925, **Charles Maillard** remplace Fougerat et demeure en poste jusqu'à sa démission en 1945.
- Quant au **but poursuivi** par les deux écoles des beaux-arts depuis leur fondation Charles Maillard le précise en y distinguant des **niveaux de formation et d'accomplissement entre artisans et artistes**, distinction qui, selon lui, n'est pas nécessairement comprise par l'opinion publique :
  - *«L'erreur est de ne pas considérer l'œuvre dans son ensemble; d'une part elle forme des architectes, des professeurs de dessin pour la multitude des enfants de nos écoles, des dessinateurs-décorateurs pour l'industrie et le commerce, et enfin des peintres et des sculpteurs. [...] Les artisans verront leurs efforts coordonnés dans un enseignement précis. [...] L'éducation de l'artisan ainsi facilitée, **la maîtrise reste accessible aux plus doués**; les artistes, les créateurs, disons les inspirés, qui feront œuvre noble».* (Charles Maillard, 1943)
  - *«**Nos écoles sont donc canadiennes et font œuvre canadienne** en travaillant au mouvement artistique canadien. Si elles agissaient autrement, elles manqueraient à leur but et ne feraient qu'entraver l'élan artistique national»* (Athanase David, 1927).
- **L'académisme domine** les deux écoles des beaux-arts jusqu'au manifeste *Refus Global* de Borduas en 1948.

## École des Beaux-arts de Québec

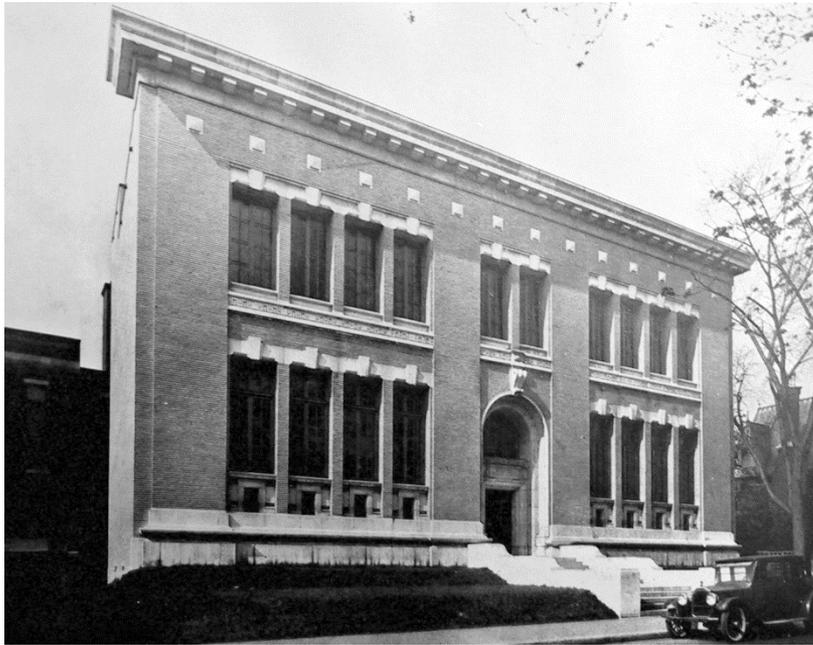


École des Beaux-arts de Québec, rue St-Joachim (démolie depuis)

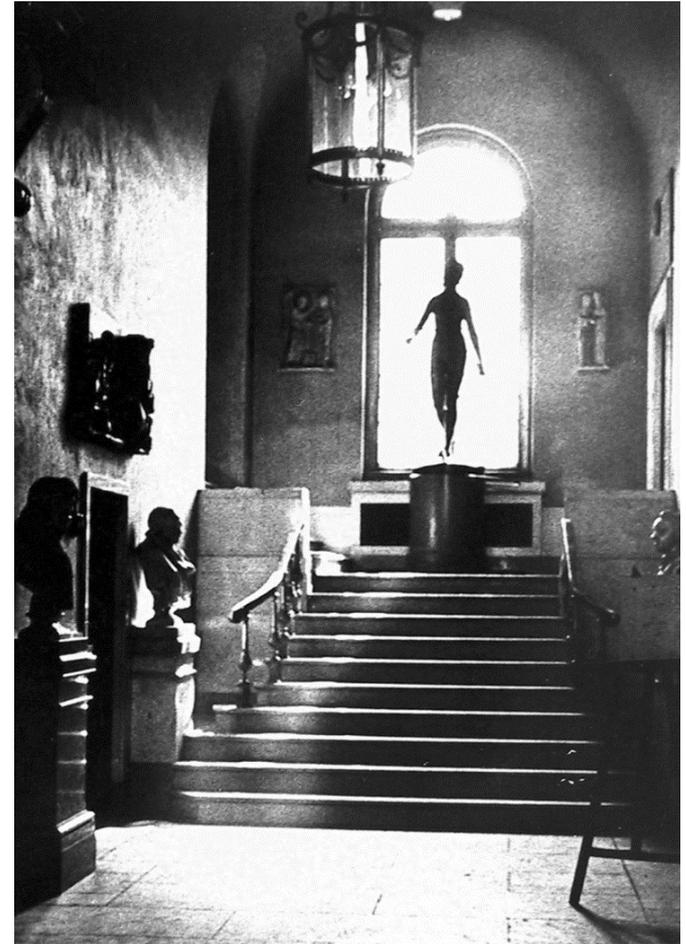


Cours de sculpture avec le directeur Jean Bailleuil





**École des Beaux-arts de Montréal  
rue St-Urbain, près de Sherbrooke**



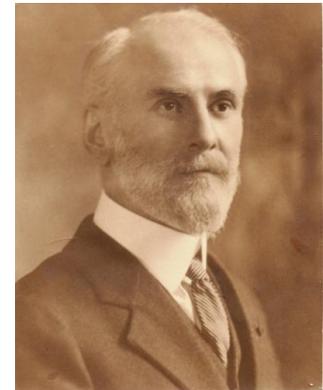
# Institutions de conservation et de transmission de la culture

## 1- Histoire et patrimoine

- **Les archives** relatives à l'histoire du Québec préoccupent Athanase David dès sa nomination comme ministre. En 1920, il crée le **Service des archives** et engage **Pierre-Georges Roy** à titre d'archiviste de la province. Tout était à faire dans ce domaine comme il l'explique dans le rapport du secrétariat de la Province de 1920-1921 .
  - *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec* est publié sur une base annuelle par Pierre-Georges Roy et contient des inventaires et la reproduction de divers documents historiques inédits relatifs à la Nouvelle-France (1920+)

- **Loi de protection du patrimoine (1922)  
et création de la Commission des monuments historiques**

- La loi, **inspirée de la loi française de 1913**, comprenait donc deux volets :  
le patrimoine immobilier et les objets d'art.
- Quant à **la Commission** des monuments historiques, formée de 6 membres, elle entreprend une **œuvre d'éducation et de sensibilisation auprès du public** en publiant divers ouvrages sur l'architecture ancienne des églises (1925), des manoirs et des maisons du Québec (1927), de même qu'une monographie de prestige sur l'Île d'Orléans (1928)
- La Commission procède à ses trois **premiers classements immobiliers en 1929**, soit le Château de Ramesay à Montréal, la maison des Jésuites à Sillery et l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Québec.
- Le volet inventaire des objets d'art ne sera entrepris qu'à partir de 1937 par Gérard Morisset.
- **La crise économique** des années 1930 paralyse ses activités par la suite



## Institutions de conservation et de transmission de la culture

### 2- Le Musée de la Province

- **Loi des musées de la Province (1922)**
  - **David voit grand** puisque la loi prévoit d'établir des musées à Québec et à Montréal «pour servir à l'étude de l'histoire, des sciences et des beaux-arts».
  - **Les objectifs** de la loi sont clairement exposés : ils visent à la fois la **formation de la jeunesse et l'aide aux écrivains et aux artistes**.
  - Les créateurs pourraient ainsi **bénéficier des futures collections du musée** comme références documentaires tout en disposant d'espaces pour exposer et faire connaître leurs œuvres.
- **Long délais précédant la construction (1928-31) et l'ouverture du Musée provincial à Québec en 1933**
  - Coûts élevés de construction en période de crise économique
- **Les buts du nouveau musée de la Province selon David:**
  - **conservation, diffusion, recherche, éducation et promotion de l'identité culturelle** du Canada français.
  - Le nouveau musée devra donc promouvoir à la fois **l'idéal de la «beauté»** et la **connaissance de l'art canadien** auprès de la population
- **Directeur** : Pierre-Georges Roy est nommé conservateur du Musée provincial en 1931, à la suite du décès de Charles-Joseph Simard, sous-secrétaire de la Province qui avait été désigné à ce poste par Athanase David.

# Institutions de conservation et de transmission de la culture

## 2- Musée de la Province



Les Musée de la Province sur les plaines d'Abraham à Québec



Inauguration du Musée de la Province en 1933. Au centre Athanase David et P.-G. Roy

## Subventions à divers organismes culturels et scientifiques (1919-1936)

- Le secrétariat de la Province développe **une tradition d'aide financière** à divers organismes culturels sous Athanase David.
  - Encouragement à la littérature et aux beaux-arts par l'achat de livres d'auteurs québécois (budget augmenté)
  - Subventions à l'ACFAS et à l'Institut scientifique franco-canadien
  - Monument national à Montréal
  - Conservatoire Lasalle: institution privée d'élocution et d'art dramatique
  - Etc.

## Bilan financier du secrétariat de la Province dans le domaine culturel sous Athanase David

- **Budget du secrétariat de la Province pour la culture:**

1919-20	21,300\$
1930-31	312,000\$
1935-36	173,000\$

- **Dépenses les plus importantes, 1919-1936:**

Poste budgétaire	\$
Écoles des Beaux-arts de Montréal et de Québec	948,000
Bourses d'Europe	668,000
Achat de livres de récompenses pour les écoles	624,000
Archives et Musée de la Province	372,000
Prix d'Europe en musique	70,000
Aide au Monument national	70 000
Prix David	62,800
Maison des étudiants canadiens à Paris	30,000
Conservatoire national de musique (école privée)	30,000

## Bilan financier du secrétariat de la Province dans le domaine culturel sous Athanase David (suite)

- Dépenses totales du gouvernement Taschereau en culture, 1919-1936

Ministère	Total en \$
Secrétariat de la Province	2 900,000
Travaux publics: construction du Musée et aménagement intérieur	1 200,000
Travaux publics: construction de l'École des beaux-arts de Montréal	355,000
Terres & Forêts: Émission hebdomadaire <i>L'Heure provinciale</i>	180,000
<b>TOTAL</b>	<b>4 600,000</b>

Source: F Harvey (2003, p. 76-83)

## Bilan sommaire de l'action d'Athanase David

- L'arrivée de David au secrétariat de la Province marque **un saut quantitatif et qualitatif** considérable par rapport à ce qui existait auparavant et constitue un véritable tournant.
  - Jusque-là, les gouvernements s'étaient contentés de maigres subventions *ad hoc* à certains organismes, d'achats de livres pour encourager les écrivains et de bourses pour les musiciens.
- S'il a pu réaliser au moins une partie importante de ses objectifs, il le doit pour une bonne part à la **conjoncture politico-économique de l'époque** qui a permis un accroissement considérable des revenus de l'État québécois grâce aux ressources financières provenant de l'exploitation des richesses naturelles, de nouvelles taxes et des bénéfices générés par la Commission des liqueurs créée par le gouvernement Taschereau en 1921
- Mais il faut reconnaître que **David a su faire preuve de vision** à une époque où la culture demeurait la préoccupation d'une élite restreinte tout en s'avérant peu rentable au plan électoral.
- Une analyse globale des dépenses du secrétariat de la Province entre 1919 et 1936 indique que **les priorités culturelles d'Athanase David sont intimement liées à l'éducation**. Il s'agit pour lui de former des jeunes artistes et artisans dans les disciplines des beaux-arts et de permettre aux diplômés des universités en arts, en lettres, en sciences sociales et en médecine d'aller se spécialiser en France.
- La vision culturelle d'Athanase David n'échappe pas à **un certain élitisme**, courant à son époque



*Athanase David – «Nous voulons accrocher le destin de notre race aux étoiles!»  
Caricature parue dans Le Journal, 8 février 1930, p. 1*

## Le premier gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis et la culture, 1936-1939

- **L'intermède de l'Union nationale, 1936-1939**

- Le nouveau secrétaire de la Province, le **Dr Albiny Paquette**, cumule ce ministère avec celui de la santé. Il consacre un temps limité aux arts et à la culture, mais il ne remet toutefois pas en cause les législations de David.
- Une loi de 1937 officialise **l'École du Meuble**, fondée par Jean-Marie Gauvreau en 1930. Cette école a joué un rôle important dans le développement du design au Québec
- Début de **l'Inventaire des Œuvres d'art** par Gérard Morisset et financé par le gouvernement à partir de 1937.
- **Enquêtes** terrain de Jean-Marie Gauvreau sur **l'artisanat traditionnel** au Québec dans le cadre de l'Inventaire des ressources naturelles des comtés du Québec sous la direction d'Esdras Minville.
- **Aucune nouvelle institution culturelle** n'est créé sous le premier mandat de l'Union nationale de Maurice Duplessis

Le secrétariat de la Province et la culture sous le gouvernement Godbout,  
L'action du ministre Hector Perrier, 1940-1944

- **Hector Perrier poursuit l'action culturelle amorcée par Athanase David**, tout en la complétant, en plus de s'attaquer à un dossier que son prédécesseur n'avait jamais osé aborder : celui de **l'instruction obligatoire**.
- Au seuil de la seconde guerre mondiale, les mentalités s'étaient progressivement transformées au Québec. Depuis la publication de l'Encyclique de Pie XI sur *l'Éducation chrétienne de la jeunesse* où le pape y reconnaissait le rôle de l'État, **les adversaires de l'instruction obligatoire** ne pouvaient plus évoquer la doctrine chrétienne ou la menace maçonnique pour s'y opposer.
- Politicien progressiste mais prudent, Perrier sait se concilier le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, ainsi que les évêques les plus ouverts pour que Comité catholique du Conseil de l'instruction publique appuie un projet **de loi sur l'Instruction publique obligatoire**. Cette loi sera adoptée par le gouvernement Godbout en **1943**.  
(Harvey, 2011, p. 261-268)



**Tableau 2- L'action culturelle de l'État québécois  
Gouvernement Godbout, Secrétariat de la Province, 1941-1944**

<b>1. Soutien aux créateurs de la culture (arts, lettres et sciences)</b>	
- Encouragement à la littérature : achat de livres	1856
- Prix d'Europe : une bourse en musique	1911
- Bourses d'Europe / États-Unis	1920
- Prix David (littérature et science)	1922
<b>2. Enseignement des arts</b>	
- École des beaux-arts de Québec	1922
- École des beaux-arts de Montréal	1924
- Conservatoire de musique de la Province – Montréal	1943
- Québec	1944
- École du Meuble	1938
- École des Arts graphiques	1943
<b>3. Institutions de conservation et de transmission de la culture</b>	
- Service des Archives de la Province	1920
- 1 <sup>ère</sup> loi de protection du patrimoine	1922
- Commission des monuments historiques	1922
- Ouverture du Musée de la Province	1933
- Achat de la Bibliothèque Saint-Sulpice	1942
<b>4. Subventions variables à divers organismes culturels et scientifiques</b>	
- ACFAS, Institut scientifique franco-canadien, orchestres symphoniques de Montréal et de Québec, etc.	

## Le Conservatoire de musique de la province de Québec (1942)

- Au moment de jeter les bases d'une première «politique culturelle» pour le Québec au début des années 1920, **Athanase David** avait manifesté le souhait de créer un conservatoire d'État pour la formation des musiciens, selon un modèle analogue à celui des écoles des beaux-arts de Montréal et de Québec. Cependant, de **profondes divisions au sein du milieu** de l'enseignement musical avait fait avorté ce projet.
- Devant **l'absence d'une coordination d'ensemble**, l'enseignement musical au Québec demeurait anarchique et fort incomplet. Des voix commençaient à se faire entendre pour que l'État intervienne dont celle du compositeur **Claude Champagne**.
- Perrier fait adopter le projet de **loi créant le Conservatoire de musique** de la province de Québec le 20 novembre **1942**. Wilfrid Pelletier est nommé directeur du conservatoire.
- **Inspiré du modèle français**, les conservatoires de Montréal et de Québec constituaient alors des institutions uniques en Amérique du Nord, compte tenu de leurs trois grandes caractéristiques : gratuité des cours, mixité des élèves et laïcité des orientations institutionnelles.
- Comme dans le cas des deux écoles des beaux-arts, **le clergé n'a pas été associé** à la création du Conservatoire de musique, ni à sa direction, bien qu'une collaboration ait été entreprise avec les institutions religieuses qui dispensaient un enseignement musical.

## Le Conservatoire de musique de la province de Québec



NL-016826

### L'équipe du Conservatoire de musique

Assis de g. à dr. : Wilfrid Pelletier, directeur, Claude Champagne directeur-adjoint, Claire Bissonnette, secrétaire. Debout : Annette Doré, bibliothécaire-archiviste, Jean Vallerand, secrétaire du Conservatoire

Hector Perrier, secrétaire de la Province [4<sup>e</sup> à partir de la dr.], lors d'un concert à Montréal vers 1940



## L'achat de la Bibliothèque Saint-Sulpice, 1942

- À son arrivée au secrétariat de la Province, Hector Perrier hérite d'un autre **dossier qui trainait en longueur : celui de la bibliothèque Saint-Sulpice**, fondée par les Sulpiciens en 1915 et fermée au public depuis 1931 à cause de problèmes financiers des Sulpiciens dans la foulée de la crise économique.
- La bibliothèque Saint-Sulpice s'était acquis une **solide réputation d'institution de référence**, notamment en histoire du Canada.
- Le gouvernement Godbout achète la Bibliothèque Saint-Sulpice en 1941. Hector Perrier assume la responsabilité de relancer l'institution.
- **Réouverture** de la bibliothèque au public en janvier **1944**.
- La Bibliothèque Saint-Sulpice deviendra la **Bibliothèque nationale** du Québec en 1968.

## Le gouvernement Duplessis, l'éducation et la culture, 1944-1959

- Traditionnellement, le domaine de **la culture** et celui de **l'instruction publique** ont toujours relevé du secrétariat de la Province.
- Avec la croissance des besoins sociaux et le développement de la taille de l'État durant l'entre-deux guerres, **le secrétariat de la Province devient une sorte d'incubateur de nouveaux ministères**, en particulier dans les domaines de la santé (1936) et du bien-être social (1941), de la jeunesse et de l'enseignement professionnel (1946)
- **Paul Sauvé est nommé ministre de la Jeunesse** et du Bien-être social **en 1946**. Ce nouveau ministère s'inscrit dans le contexte économique de l'après-guerre et les nouveaux besoins en main d'œuvre .
  - Sauvé entreprend de **développer l'enseignement professionnel et technique** à travers toutes les régions du Québec
- La création du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, marque un tournant décisif dans **le partage des responsabilités entre ce nouveau ministère et le secrétariat de la Province**, alors sous la responsabilité du ministre Omer Côté.

## Responsabilités du ministère de la Jeunesse et du Bien-être social et du secrétariat de la Province en 1946

Ministère du Bien-être social et de la Jeunesse	Secrétariat de la province
<p><b>Enseignement professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ École du meuble (Montréal, 1937)</li> <li>○ École des arts graphiques (Montréal, 1944)</li> <li>○ École de papeterie (Trois-Rivières, 1945)</li> <li>○ École des textiles (St-Hyacinthe, 1946)</li> <li>○ École de marine (Rimouski, 1948)</li> <li>○ Écoles techniques</li> <li>○ Écoles d'arts et métiers</li> </ul> <p><b>Aide aux écoles techniques ou professionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bourses</li> <li>○ Matériel</li> </ul> <p><b>Écoles de réforme et d'industrie</b></p> <p><b>Aide pour faciliter l'établissement des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bourses universitaires et techniques</li> <li>○ Réadaptation des vétérans</li> </ul> <p><b>Bourses d'études supérieures à l'étranger (Europe et É.-U.)</b></p> <p><b>Bien-être social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pensions de vieillesse</li> <li>○ Assistance aux aveugles</li> <li>○ Assistance aux mères nécessiteuses</li> <li>○ Délinquance juvénile</li> <li>○ Protection des enfants immigrants</li> </ul> <p><b>Conseil des sports</b></p>	<p><b>Département de l'Instruction publique</b> [le surintendant l'Instruction publique est nommé par le ministre et lui fait rapport annuellement]</p> <p><b>«Les grandes écoles»</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ École des Beaux-arts de Montréal</li> <li>○ École des Beaux-arts de Québec</li> <li>○ Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal et de Québec</li> <li>○ École polytechnique</li> <li>○ École des Hautes études commerciales</li> </ul> <p><b>Subventions à l'enseignement supérieur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Subventions aux universités : Montréal, Laval, McGill, Bishop's</li> <li>○ École supérieure de commerce</li> <li>○ Subventions statutaires aux collèges</li> </ul> <p><b>Écoles du soir</b></p> <p><b>Écoles ménagères provinciales</b></p> <p><b>Culture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Musée de la province</li> <li>○ Archives provinciales</li> <li>○ Commission des monuments historiques</li> <li>○ Inventaire des Œuvres d'art</li> <li>○ Bibliothèque St-Sulpice</li> <li>○ Concours littéraires et scientifiques</li> <li>○ Prix d'Europe pour les musiciens</li> <li>○ Achat de livres et abonnement à des revues pour soutien à la littérature</li> <li>○ Subventions aux organismes culturels et scientifiques</li> <li>○ Enseignement du solfège dans les écoles</li> </ul> <p><b>Registraire de la Province</b></p> <p><b>Imprimeur du Roi</b></p>

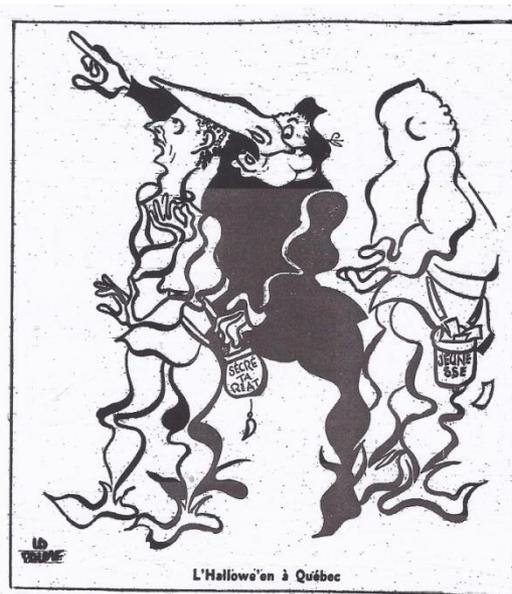
## Les ministres Omer Côté (Secrétariat de la province) et Paul Sauvé (Jeunesse )



Omer Côté, secrétaire de la Province,  
1944-1956



Paul Sauvé, ministre de la  
Jeunesse (1946-1959), en visite  
à l'École de papeterie de Trois-  
Rivières



Duplessis enlevant des  
responsabilités à Omer  
Côté au profit de Paul  
Sauvé

## Le secrétariat de la Province et l'Instruction publique sous Omer Côté

- À titre de secrétaire de la Province, **Omer Côté** est responsable devant l'Assemblée législative de l'enseignement général (primaire et secondaire, par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique. **Sa responsabilité est surtout au niveau du financement** du réseau scolaire par l'État, incluant les emprunts des commissions scolaires.
- **Le contenu des programmes** du réseau français est **sous le contrôle des évêques** catholiques qui sont majoritaires au sein du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et qui considèrent que l'éducation doit être sous la responsabilité des parents et de l'Église. Le rôle de l'État doit demeurer en appui.
- **Omer-Jules Desaulniers**, surintendant de l'Instruction publique de 1948 à 1964 et à ce titre responsable du Département de l'Instruction publique, joue **un rôle d'intermédiaire** entre le Comité catholique et le ministre Côté.



Le ministre Omer Côté serrant la main du surintendant J-O. Desaulniers

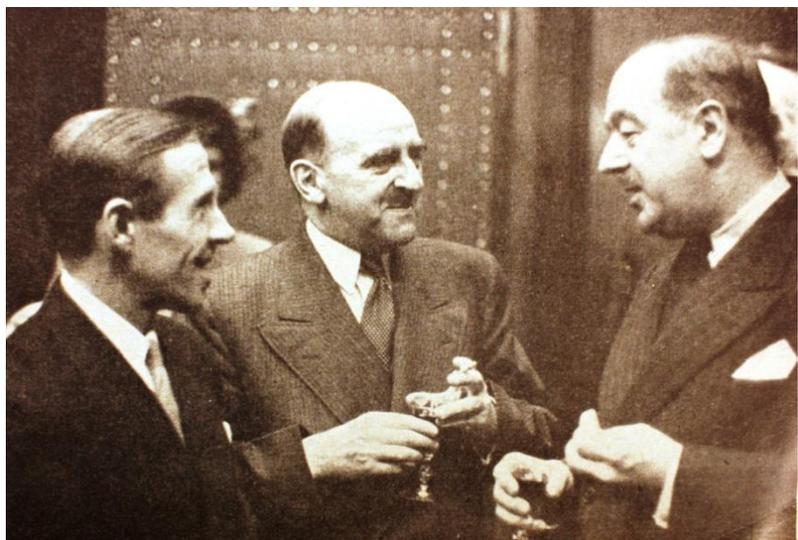
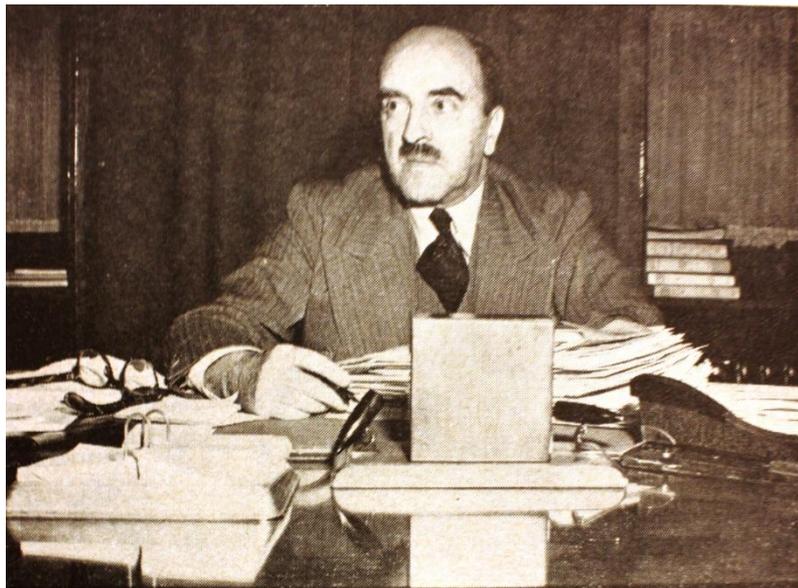


Le surintendant de l'Instruction publique, O-J. Desaulniers présentant un rapport au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique dans les années 1950. La moitié des 28 membres sont des évêques.

## Éducation et culture sous le gouvernement Duplessis

- **Pourquoi insister sur l'éducation dans une analyses des politiques culturelles?**
  - Parce que dans l'esprit du premier ministre Maurice **Duplessis** et du gouvernement de l'Union nationale, **on ne saurait séparer éducation et culture.**
  - Cette position de principe sera réaffirmée lors des **conflits avec le gouvernement fédéral** qui souhaite intervenir pour financer les universités et les arts dans la foulée du rapport de la Commission Massey-Lévesque sur les arts, les lettres et les sciences au Canada (1951).
- En ce qui concerne **le domaine des «affaires culturelles»** qui ne constitue pas un enjeu électoral majeur à l'époque, le discours partisan de l'Union nationale est peu explicite. Le gouvernement Duplessis a néanmoins hérité des institutions et des mesures de soutien à la culture mises en place par le secrétariat de la Province depuis 1920. Le programme de l'Union nationale insiste plutôt sur ses réalisations en éducation
- **Jean Bruchési**, à titre de sous-secrétaire de la Province (équivalent au poste de sous-ministre), joue un **rôle clé pour tout le secteur culturel** du Secrétariat. Son long mandat s'étend de 1937 à 1959 sous six ministres différents., tant libéraux qu'unionistes.
- **Jean Bruchési a développé un vaste réseau dans le milieu littéraire et artistique** et en fera une utilisation discrète pour proposer à son ministre (Omer Côté) **l'attribution des petites subventions** du secrétariat de la Province aux multiples organismes culturels ainsi qu'aux individus qui le sollicitent. Bien entendu, le premier ministre **Duplessis se réserve le droit d'intervenir** dans les affaires du ministère au besoin.

## Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province, 1937-1959



Gratien Gélinas, homme de théâtre, Jean Bruchési  
et Jean Panneton (Ringuet ), écrivain

# L'apport nouveau du gouvernement Duplessis dans le secteur culturel

## 1- L'enseignement des beaux-arts

- Le gouvernement Duplessis innove peu dans le domaine des affaires culturelles au cours de son mandat, sauf dans quatre secteurs: le théâtre, le financement des écoles de beaux-arts , la législation sur le patrimoine et l'artisanat.
- **L'enseignement des beaux-arts**
  - Le gouvernement Duplessis n'introduit **aucune nouvelle mesure législative** dans le domaine des beaux-arts. Cependant, il investit des **budgets croissants** pour le fonctionnement des écoles de beaux-arts de Montréal et de Québec,
  - De plus, les immeubles existants conçus pour la clientèle étudiante des années 1920 ne répondent plus aux nouvelles cohortes d'étudiants des deux écoles qui comptaient déjà 777 élèves en 1944. Ce nombre passe à 1 728 en 1956 et à plus de 2 000 en 1959 et, à l'évidence, de **nouveaux locaux** s'imposent.
    - À Québec: ajout d'un pavillon; à Montréal, construction d'une nouvelle école rue Sherbrooke.
  - Le secrétariat de la Province encourage également la production en arts visuels par le biais des **Concours artistiques de la Province**, institués par le ministre Hector Perrier en 1944 et repris par le gouvernement Duplessis. Prix: 4 000\$

# L'apport nouveau du gouvernement Duplessis dans le secteur culturel

## 2- Le théâtre et l'enseignement de l'art dramatique

- Dans leur histoire du théâtre québécois, Madeleine Greffard et Jean-Guy Sabourin considèrent que le père Émile Legault, fondateur des **Compagnons de Saint-Laurent et Gratien Gélinas**, auteur de la pièce Ti-Coq et fondateur de la Comédie canadienne «vont dans les années 1940, par leur action divergente, poser **les bases** à partir desquelles se développera de façon continue et irréversible le **théâtre québécois** (GREFFARD et SABOURIN, 1997, p. 31).
- Au cours **des années 1950, on assiste à la multiplication de nouvelles troupes de théâtre professionnelles** à Montréal : Le Rideau vert (1948), le Théâtre du Nouveau Monde (1951), le Théâtre-Club (1953), le Théâtre de Quat'Sous (1955), Les Apprentis-Sorciers (1956), L'Estoc, à Québec (1957), la Comédie canadienne, (1958) et le Théâtre de l'Égrégore (1959).
- Le gouvernement **Duplessis n'intervient pas** pour soutenir ces diverses troupes qui font face à des difficultés de financement et à un problème de disponibilité de salles de spectacle.
- **Un changement de cap** s'opère cependant en **1957** alors que Maurice Duplessis annonce la naissance de **la Comédie canadienne** en présence de son fondateur, Gratien Gélinas
  - Duplessis appuie financièrement le projet de Gélinas qui veut créer un théâtre national pour le Québec
  - Il accorde une subvention de 185,000\$ sur cinq ans pour assurer le fonctionnement du nouveau théâtre acquis par Gélinas grâce à un don de la brasserie Dow (achat de l'ancien Radio-Cité).
  - Duplessis et Gélinas entretiennent des liens cordiaux entre eux depuis la présentation de la pièce Ti-Coq au théâtre du Gesù en 1949.

## Théâtre



Discours du 1<sup>er</sup> ministre Maurice Duplessis à l'occasion de la 100<sup>e</sup> représentation de la pièce *Ti-Coq* de Gratien Gélinas, jouée au théâtre du Gesù à Montréal, le 29 janvier 1949.

# L'apport nouveau du gouvernement Duplessis dans le secteur culturel

## 2- Le théâtre et l'enseignement de l'art dramatique (suite)

- Depuis la fondation en 1908, le gouvernement Gouin accordait une subvention annuelle au Conservatoire Lasalle , une institution privée qui dispensait des cours d'locution et d'art dramatique à Montréal. Mais il n'existait aucune institution d'État dans ce domaine.
- Une loi du gouvernement Godbout instituait le Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec, en 1942, mais le secteur d'art dramatique n'avait pas été créé à cette époque.
- C'est sous le gouvernement Duplessis qu'e vient s'ajouter le volet de l'enseignement professionnel en art dramatique en décembre 1954.
  - Tout indique que Wilfrid Pelletier, alors directeur du Conservatoire, soit intervenu auprès de Maurice Duplessis pour le convaincre de créer et financer le volet d'enseignement en art dramatique de l'institution.
  - Le programme est offert à Montréal en 1955 et à Québec en 1958.
  - Comme à l'époque d'Athanase David, on fait appel à des professeurs français pour assurer le démarrage de cet enseignement
  - Jean Doat devient le premier directeur du secteur d'art dramatique du Conservatoire (1955-1957) suivi par Jean Valcourt .



L'homme de théâtre français Jean Doat

# L'apport nouveau du gouvernement Duplessis dans le secteur culturel

## 3- Le patrimoine

- **La loi de 1922** s'en tenait donc aux bonnes intentions des propriétaires qui pouvaient refuser le classement d'un bien culturel, par la Commission des monuments historiques, voire le vendre ou de démolir.
- **Après la seconde guerre mondiale, une lente prise de conscience** de la valeur du patrimoine immobilier et mobilier commence à émerger dans l'opinion publique, particulièrement à Québec où l'intégrité du Vieux-Québec est menacée par des démolitions et des constructions modernes qui ne cadrent pas avec le tissu urbain.
- **Parmi ceux-ci, Paul Guin**, appelé plus tard à devenir le président de la Commission des monuments historiques, est particulièrement actif dans le milieu québécois et multiplie les conférences pour sensibiliser le public à la nécessité protéger et de mettre en valeur le patrimoine et le visage français du Québec. À titre de «conseiller technique auprès du Conseil exécutif», il persuade le premier ministre Duplessis de rendre plus opérante la loi relative à la Commission des monuments historiques.
- **La nouvelle loi de 1952**, inspirée de la loi française de 1943, stipule que la Commission pourra désormais acquérir, de gré à gré, des immeubles classés pour leur valeur patrimoniale.
  - **Malgré l'absence d'un pouvoir d'expropriation**, la nouvelle loi **relance les activités** plutôt stagnantes de la Commission des monuments historiques dont le budget passe de 5,000\$ en 1952-53 à 48 000\$ l'année suivante.

## L'apport nouveau du gouvernement Duplessis dans le secteur culturel

### 3- Le patrimoine (suite)

- **La loi de 1956 ajoute un pouvoir d'expropriation. Son impact:**
  - Permet au gouvernement **d'acquérir la maison Chevalier** et deux autres maisons adjacentes dans le **Vieux-Québec** pour en amorcer la restauration, donnant à l'ensemble l'allure d'un hôtel particulier qu'il n'avait pas à l'origine.
  - **Ce projet**, dont l'historien de l'art et de l'architecture **Gérard Morisset** s'était fait l'ardent promoteur auprès de la Commission, marque le **début du vaste chantier de restauration de la Place royale** qui sera entrepris au cours des années 1960 et 1970
  - Les moyens dont dispose **la Commission** des monuments historiques, s'accroissent: **son budget double**, passant de 52,000\$ en 1956-57 .à 111,000\$, l'année suivante.
- **L'Inventaire des œuvres d'art**
  - Parallèlement au travail de classement et de restauration de la Commission des monuments historiques, il convient de souligner le travail entrepris par **Gérard Morisset** dans le cadre de son vaste projet d'Inventaire des œuvres d'art et d'architecture du Québec qui **débute en 1937** et qui se poursuivra **jusqu'en 1969**.

# L'apport nouveau du gouvernement Duplessis dans le secteur culturel

## 4- L'artisanat et les métiers d'art

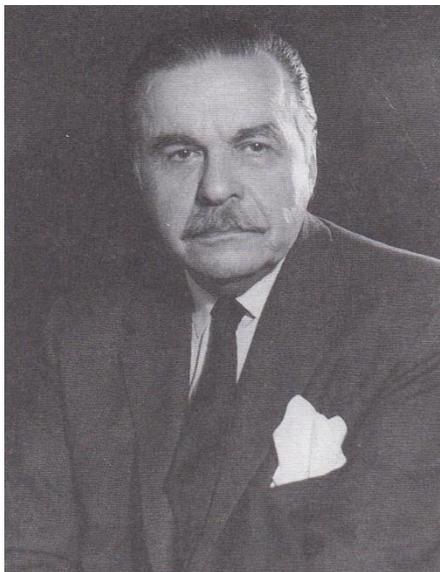
- L'après-guerre qui annonce **le début de la société de consommation de masse** aurait pu marquer la fin des **arts domestiques** dominés jusque là par le textile artisanal. On assiste plutôt à une transformation et à un élargissement des pratiques artisanales avec l'aide accrue du gouvernement du Québec.
- **Dès 1945**, on met sur pied un **Office de l'artisanat et de la petite industrie** sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce. Jean-Marie Gauvreau devient président de cet organisme qui se veut un intermédiaire entre les services gouvernementaux, les artisans et les consommateurs.
- Au tournant des **années 1950**, **les pratiques artisanales se multiplient** pour inclure, outre le tissage, la sculpture sur bois, le fer forgé, la céramique, les émaux, le cuir repoussé, la joaillerie.
- Afin de faciliter **la commercialisation** de cette production qui se professionnalise et évolue vers les métiers d'art et les arts décoratifs, le ministère de l'Industrie et du Commerce participe à la mise sur pied de la **Centrale d'artisanat à Montréal, en 1950**.
- **Jean-Marie Gauvreau**, directeur de l'École du meuble, devient directeur de l'Office d'artisanat et de la petite industrie.

## Trois grands artisans du patrimoine



Au centre de la photo, Gérard Morisset lors de l'anniversaire du Secrétariat de la province en 1959. Archives nationales du Québec à Québec, fonds de l'Office du film du Québec, E6-7/137-59-H. Photo Neuville Bazin.

Gérard Morisset (cigarette) s'adressant à Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province, 1959



Paul Gouin, président de la Commission des monuments historiques



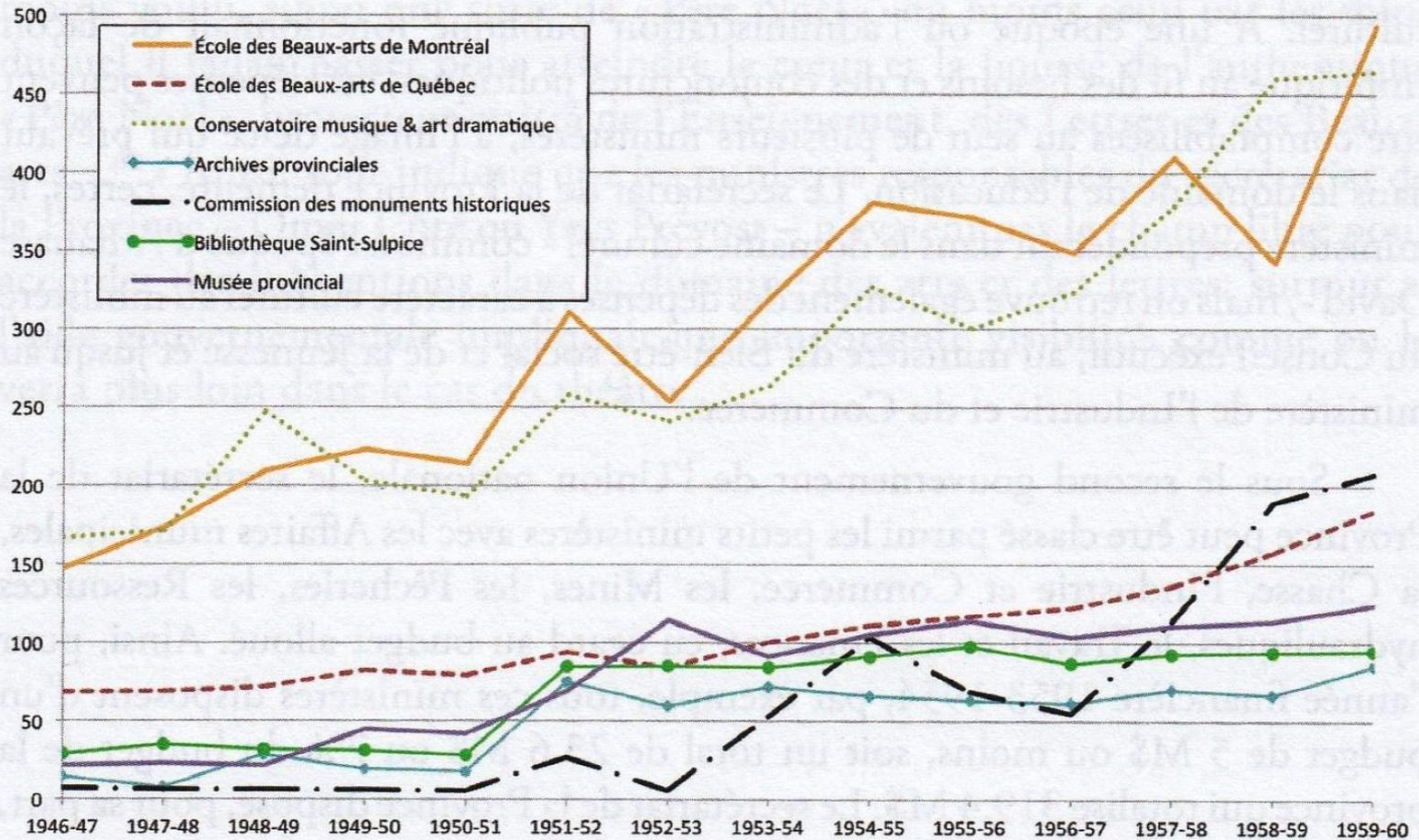
Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Office de l'artisanat et de la petite industrie

**Tableau 3 - L'action culturelle de l'État québécois  
Gouvernement Duplessis, Secrétariat de la Province, 1944-1959**

<b>1. Soutien aux créateurs de la culture (arts, lettres et sciences)</b>	
- Encouragement à la littérature : achat de livres	1856
- Prix d'Europe : une bourse en musique	1911
- Bourses d'Europe / États-Unis	1920
- Prix de la Province de Québec (littérature et science)	1922
<b>2. Enseignement des arts</b>	
- École des beaux-arts de Québec	1922
- École des beaux-arts de Montréal	1924
- Conservatoire de musique de la Province (Montréal et Québec)	1942
- Ajout d'une section d'art dramatique à Montréal (1954) et Québec (1958)	1954 & 1958
- École du Meuble	1938
- École des Arts graphiques	1943
<b>3. Institutions de conservation et de transmission de la culture</b>	
- Service des Archives de la Province	1920
- 1 <sup>ère</sup> modification à la loi de protection du patrimoine	1952
- 2 <sup>e</sup> modification (pouvoir d'expropriation)	1956
- Commission des monuments historiques	1922
- Ouverture du Musée de la Province	1933
- Bibliothèque Saint-Sulpice	1942
- Inventaire des Œuvres d'art (Gérard Morisset)	1937
<b>4. Subventions variables à divers organismes culturels et scientifiques</b>	
- ACFAS, Institut scientifique franco-canadien, orchestres symphoniques de Montréal et de Québec, etc.	

Graphique 2

## Dépenses des principales institutions culturelles d'État rattachées au secrétariat de la Province, 1946-1960 (en milliers de \$ constants de 1960)



## Le premier ministre Maurice Duplessis et la culture

- Comme bien d'autres politiciens de son époque, **Maurice Duplessis est le produit d'une formation issue du cours classique.** Il a fait ses études collégiales Séminaire de Trois-Rivières .
- Bien que lui-même ne se soit guère exprimé sur ses intérêts personnels envers les arts et les lettres, il appartient à une génération pour qui **la culture générale est intimement liée à l'éducation.**
- Quant aux **goûts artistiques personnels de Duplessis**, on sait qu'ils s'orientent principalement du côté de **la peinture.** La collection Duplessis qui compte 65 toiles est cédée au Musée du Québec après son décès, se compose d'oeuvres d'artistes canadiens et européens.
- C'est aussi **un amateur de musique et d'opéra** et il accordera des bourses d'études à des chanteurs connus tels que Richard Verreau et Léopold Simoneau.
- Outre le budget destiné à l'aide à la culture du secrétariat de la Province, **Duplessis dispose d'un budget discrétionnaire** au sein du budget du ministère du Conseil exécutif qu'il utilise pour accorder des subventions aux artistes et à diverses association culturelles et de loisirs.
- Duplessis n'a pas formulé de politique d'aide aux arts et aux lettres, mais **il a procédé de façon empirique** et souvent au gré de ses coups de cœur, en espérant que les bénéficiaires seraient reconnaissants en retour...

## Duplessis et les arts



*Avec le premier ministre Duplessis, en 1949.*

Duplessis et le chanteur d'opéra Richard Verreau  
en 1949



Duplessis et le compositeur André Mathieu

## Bilan culturel du gouvernement Duplessis en culture

- **La mission culturelle de l'État a moins retenu l'attention** du gouvernement Duplessis que d'autres missions, notamment celle de l'éducation (programme politique et financement).
- Il importe de **distinguer le financement accordé au développement des institutions culturelles publiques de celui** distribué à titre d'«**encouragement aux arts et aux lettres**» selon l'expression de l'époque.
- Ainsi il a investi des **sommes croissantes** dans les **écoles consacrées aux beaux-arts**, aux arts appliqués et aux arts graphiques ainsi qu'au **Conservatoire de musique et d'art dramatique** et s'est également montré sensible à la préservation et à la mise en valeur du **patrimoine** architectural et artistique.
- En 1958, le gouvernement accorde une subvention de 2,5 M\$ à la corporation Georges-Étienne Cartier (future Place des Arts à Montréal)
- Il en va de même dans **son soutien à l'artisanat** qui s'est transformé progressivement en métiers d'arts.
- Toutefois, le secteur des **musées** et celui des **bibliothèques publiques** ont été **négligés** et plus ou moins laissés à eux-mêmes.
- «**L'encouragement aux arts et aux lettres**» de son côté s'est manifesté par des **octrois souvent discrétionnaires** du secrétariat de la Province et du ministère du Conseil exécutif : des subventions d'ampleur variable ont ainsi été distribuées à des organismes scientifiques à des ensembles musicaux, à des chanteurs d'opéra et à des écrivains pour l'achat de leurs livres.
- Des subventions régulières sont aussi accordées à l'Orchestre symphonique de Montréal, à celle de Québec, au Festival de Montréal et à divers autres organismes musicaux, incluant les fanfares.

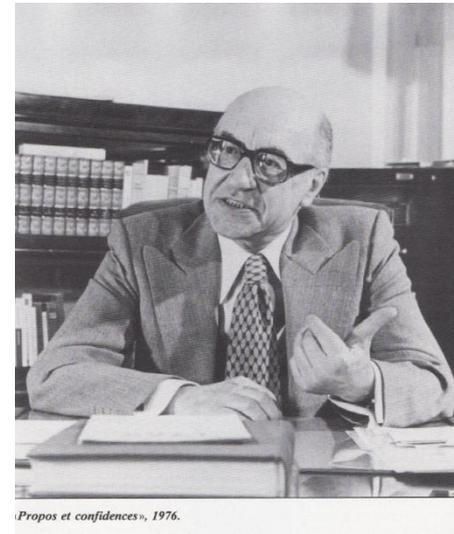
## Le gouvernement Lesage et la culture

### Le ministère des Affaires culturelles sous Georges-Émile Lapalme, 1961-1964

- **Deux destins parallèles à 30 ans de distance: David et Lapalme**
  - *«Ceux-là qui viennent et qui liront dans l'Histoire de nos inquiétudes d'hier, nos anxiétés d'aujourd'hui, répétant notre geste devant les ancêtres, s'inclineront devant ce que nous serons pour eux : des pionniers, des précurseurs»*.  
(Athanase David, 1934)
  - *«Nous sommes des pionniers dans ce domaine [de la culture], et je suis persuadé que ceux qui viendront après nous auront des budgets que nous tentons d'obtenir aujourd'hui. J'espère qu'ils auront un peu de reconnaissance pour les pionniers de 1961, 1962, 1963, 1964»*.  
(Georges-Émile Lapalme, 1964)



Louis-Athanase David



Georges-Émile Lapalme

## Le gouvernement Lesage et la culture

### Le ministère des Affaires culturelles sous Georges-Émile Lapalme, 1961-1964

- **L'élaboration d'une politique culturelle pour le Québec par G-É Lapalme**
- En octobre **1957**, **Lapalme annonce son intention de quitter la direction du Parti libéral** à la suite de la défaite électorale de l'année précédente. Lors du congrès plénier du Parti qui choisit Jean Lesage pour nouveau chef, le 31 mai 1958.
- Toujours député, mais en retrait de l'action sur le terrain qu'il laisse à son successeur, Lapalme en profite pour prendre un certain recul et amorcer **une réflexion de fond sur le contenu d'un programme de gouvernement** comme alternative à l'Union nationale.
- Cette réflexion prend la forme d'**un rapport** en deux volets qu'il rédige entre le 11 mai et le 15 juillet 1959. Intitulé ***Pour une politique***, ce texte circule en mode ronéotypé à quelques dizaines d'exemplaires au sein des instances du Parti. Publié en forme de livre à titre posthume en 1988, *Pour une politique* peut être considérée avec le recul du temps comme **le véritable programme de la Révolution tranquille**.
- Dans le domaine de la culture, ce texte fondateur est l'occasion pour Lapalme d'opérer **une véritable synthèse entre les deux volets** de son être : **l'homme de culture générale et l'homme de l'action politique**. «Le moment est venu, écrit-il, de concevoir politiquement l'État provincial du Québec comme un phénomène culturel».
- **Lapalme** se situe à la jonction de ses propres idées et de celles qui circulent dans la seconde moitié des années 1950, **dans la foulée de la Commission Massey** et surtout de la **Commission Tremblay**.

## L'élaboration d'une politique culturelle pour le Québec par G-É Lapalme

- **De la Commission Tremblay**, on retient que «**la culture canadienne-française n'a qu'un seul véritable foyer : la province de Québec**» et que le Canada ne saurait se concevoir sans la coexistence de deux cultures distinctes, celle du Québec et celle du Canada anglais.
- Pour Lapalme, **une politique de la langue française** s'impose donc d'emblée comme la pierre angulaire de la rénovation culturelle du Québec.
- **Les arts et des lettres sont, selon Lapalme, les enfants pauvres de la politique provinciale.** Puisque «l'art manifeste la personnalité d'un peuple», il importe donc que l'État y apporte son soutien, notamment par l'institution d'**un théâtre national** qui permettrait peut-être la naissance d'une dramaturgie québécoise dont l'absence se fait sentir.
- Pour encadrer la mise en œuvre de cette politique, **Lapalme propose la création d'un ministère des Affaires culturelles.** L'idée est nouvelle dans le programme libéral où il était plutôt question **jusqu'ici d'un Conseil provincial des arts**, calqué sur le modèle du Conseil des arts du Canada, un organisme dispensateur de subventions pour le milieu culturel.
- **Deux explications** peuvent être formulées eu égard à cette nouvelle orientation.
  - 1- La première, liée à **l'influence française** avec la création par de Gaulle du ministère des Affaires culturelles sous la direction d'André Malraux.

## L'élaboration d'une politique culturelle pour le Québec par G.-É. Lapalme (suite 1)

- 2- La seconde explication du choix de Lapalme pour la création d'un ministère plutôt que d'un conseil des Arts tient à **la question nationale** qu'il associe étroitement à la culture, considérée comme une manière d'être, de penser et d'agir.
- **Le ministère prévu aurait en effet une plus grande cohérence** du fait qu'il aurait **la responsabilité de s'occuper de questions culturelles plus larges**. Dès lors, un ministère des Affaires culturelles pourrait intervenir non seulement dans le domaine des arts et des lettres, mais également dans celui de la langue, du patrimoine, de l'urbanisme, de l'intégration des immigrants et des minorités francophones hors Québec.
- La conception englobante de la culture de Lapalme 'amène à considérer le domaine de l'éducation. Dans son esprit, la force à venir de la société québécoise passe par la culture, plutôt que par le poids du nombre ou la richesse. Et cette culture, s'empresse-t-il d'ajouter, «il faudra aller en chercher les éléments dans l'éducation».
- Cette étroite relation entre la culture et l'éducation chez Lapalme se retrouve également dans un article du sociologue **Jean-Charles Falardeau** paru en 1958 dans *La Réforme*, l'organe du parti libéral.
- Publié sous forme de brochure, le programme prévoit, à l'article 1, la création d'un ministère des Affaires culturelles, lequel aurait **juridiction sur cinq organismes** : l'Office de la langue française, le service du Canada français d'Outre- frontières, le Conseil provincial des arts, la Commission des monuments historiques et le Bureau provincial d'urbanisme

## La création du ministère des Affaires culturelles

- Le 8 mars **1961**, l'Assemblée législative adopte **la loi créant le ministère des Affaires culturelles**. Georges-Émile Lapalme en devient le premier titulaire.
- Tout était à construire dans ce nouveau ministère des Affaires culturelles, une première en Amérique du Nord. Lapalme choisit d'abord l'historien **Guy Frégault comme sous-ministre**.
- Le MAC héritait, dans un premier temps, d'une série **d'organismes à caractère culturel**, jusque là sous la juridiction **du Secrétariat de la province** (voir le tableau 4 qui suit).
- À cet héritage institutionnel **venait s'ajouter les nouveaux services prévus par Lapalme** dans son programme politique (voir tableau 4)
- le MAC dispose d'un **budget** bien en deçà de ses besoins au cours de ces années:
  - 1961-62: **3,1 M\$** (la moitié de celui du ministère de la Chasse et de la Pêche).
  - 1962-63: **3,6M\$**
  - 1963-64: **5,2M\$** (Lapalme réclamait 10M\$; en comparaison, le ministère de la Jeunesse: 259M\$)
- Lapalme et sa petite équipe de fonctionnaires doivent **se battre contre les lenteurs de l'appareil gouvernemental** afin d'obtenir l'autorisation d'ouvrir de nouveaux postes.
- Qui plus est, le ministère n'arrive **même pas à dépenser la totalité des crédits** qui lui sont alloués, compte tenu des lenteurs et **des résistances du Conseil de la Trésorerie** à approuver les dépenses prévues.

**Tableau 4 – L’action culturelle de l’État québécois  
Le ministère des Affaires culturelles en 1963-1964**

	Avant 1961	Après 1961
<b>Ministre</b>		1 <sup>er</sup> avril 1961
<b>Sous-ministre &amp; Services administratifs</b>		
<b>Direction générale des arts et des lettres et ses services :</b>		1 <sup>er</sup> avril 1963
- Lettres		
- Musique		
- Théâtre		
- Recherches		
- Aide à la création		
- Service des Monuments historiques		1 <sup>er</sup> avril 1963
- Service d’archéologie		1962
<b>Office de la langue française</b>		1 <sup>er</sup> avril 1963
- Rédaction-révision + Terminologie		
<b>Service du Canada français d’outre-frontières</b>		1 <sup>er</sup> sept. 1963
<b>Service culturel - Délégation générale du Québec, Paris</b>		16 août 1962
<b>Conseil provincial des Arts</b>		1962
<b>Enseignement des arts</b>		
- Conservatoire de musique et d’art dramatique	1943	
- Écoles des Beaux-arts de Montréal et Québec : transférées au ministère de la Jeunesse / puis de Éducation	1923	
<b>Institutions publiques héritées du secrétariat de la Province</b>		
- Service des Bibliothèques publiques	1959	
- Commission des Bibliothèques publiques (consultatif)	1959	
- Bibliothèque Saint-Sulpice	1942	
- Commission des monuments historiques	1922	
- Musée du Québec	1933	
- Archives du Québec	1920	
- Inventaire des œuvres d’art	1937	

## Lapalme et les relations avec la France

- Alors qu'il était chef de l'opposition libérale à l'Assemblée législative, Georges-Émile Lapalme est intervenu à plusieurs reprises au cours des années 1950 afin que le Québec **établit une Maison du Québec à Paris**, mais Duplessis n'en voyait ni la pertinence culturelle ni l'avantage économique.
- Dès l'arrivée de l'équipe libérale de Jean Lesage au pouvoir, Lapalme s'empresse de nouer des relations politiques avec la France lors d'un **voyage à Paris en septembre 1960**.
- Il a joué un rôle important **dans l'ouverture de la Délégation générale du Québec à Paris** en octobre 1961.
- Il a établi des **liens de collaboration avec André Malraux** et ses fonctionnaires pour l'élaboration de la structure du ministère des Affaires culturelles.



Délégation ministérielle québécois en route vers Paris 1961



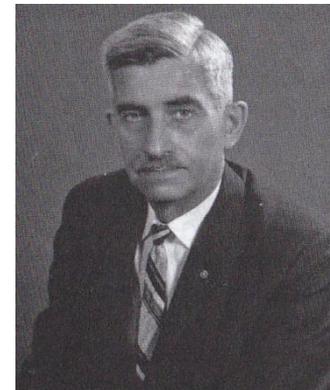
Gérard Morisset, André Malraux et G.-É. Lapalme

## La démission de Lapalme comme ministre des Affaires culturelles, 1964

- Le 4 septembre **1964**, Georges-Émile Lapalme annonce publiquement **sa démission** comme ministre des Affaires culturelles.
- **Diverses raisons** expliquent ce geste dramatique. Ses difficiles **relations avec le contrôleur du conseil de la Trésorerie** ont été maintes fois évoquées, bien que d'autres éléments soient aussi en cause.
- **Lapalme caressait de grands projets pour le ministère** des Affaires culturelles et voulait procéder rapidement dans plusieurs directions et services :
  - Office de la langue française
  - Service culturel de la Délégation du Québec à Paris
  - Service du Canada français d'Outre-frontières
  - Conseil provincial des arts
  - Service des Bibliothèques publiques
  - Enquête sur le commerce du livre
  - Structuration interne du ministère en directions générales, etc.
- Or, **les maigres crédits alloués au MAC freinaient son action.**
  - Il enviait les abondantes ressources humaines et financières dont disposait son collègue à la Jeunesse, puis à l'Éducation, **Paul Gérin-Lajoie**, alors qu'il devait, lui, mener avec Frégault une bataille de tous les instants pour défendre les crédits demandés pour son ministère.

## La démission de Lapalme du ministère des Affaires culturelles (suite)

- Un fonctionnaire du nom **de J.-André Dolbec** avait été nommé contrôleur du conseil de la Trésorerie par Jean Lesage en s'inspirant du modèle du gouvernement fédéral dans le contrôle des dépenses.
- Dolbec se faisait un devoir **de scruter à la loupe les demandes de déboursés** en provenance de tous les ministères, prenant plaisir, semble-t-il, à mettre son veto sur les dépenses du ministère des Affaires culturelles. Il y ajoutait même, pour faire pleine mesure, **un jugement de son cru sur la qualité esthétique des œuvres d'art à acheter** ou la pertinence des événements culturels à financer par le Ministère.
  - Dolbec avait qualifié «d'horreur» un tableau de Riopelle que le MAC voulait acheter et affirmait que sa femme pouvait faire de meilleures peintures abstraites...
- **Craignant le patronage au sein du MAC, Dolbec** lui aurait fait savoir qu'«il est bon que les organismes subventionnés s'aperçoivent [compte tenu des retard évoqués] qu'il est difficile de sortir de l'argent du Gouvernement». Puis, ce même Dolbec d'ajouter que «s'il se prenait un vote populaire sur l'appui qu'il convient de donner à l'épanouissement de la culture au Québec, le vote serait défavorable à une politique culturelle». (Propos de Dolbec rapportés par Guy Frégault dans un rapport interne de 1964).
- **Les rapports personnels entre Lapalme et Lesage** qui appuyait implicitement Dolbec se sont détériorés à la même époque.

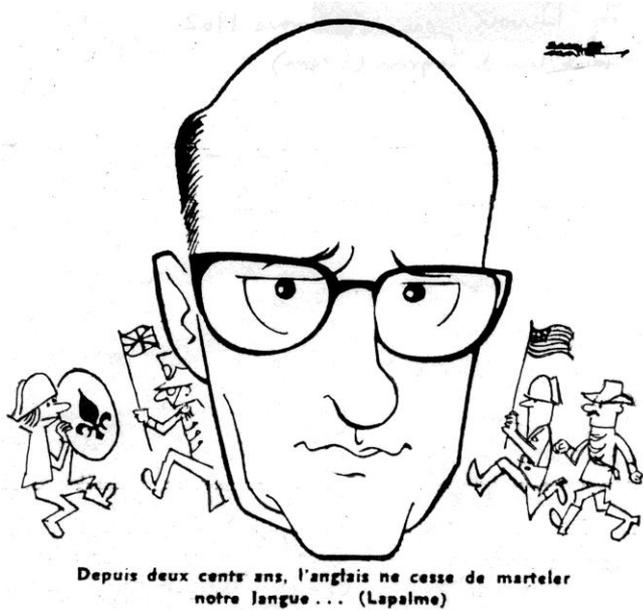


André-J. Dolbec

## Bilan de la politique culturelle de Georges-Émile Lapalme

- Plus que tout autre homme politique avant lui, **Lapalme a su introduire la culture au sein de l'action politique** au Québec.
  - **Il s'était fixé des objectifs élevés** en matière de développement culturel et souhaitait procéder rapidement, voire précipiter les choses.
  - De toute évidence, **les esprits n'étaient pas prêts** au début des années 1960.
  - **La création littéraire et artistique** qu'il souhaitait voir émerger n'en était encore **qu'à ses débuts**.
  - De la même façon, **ses initiatives dans d'autres secteurs de la vie culturelle** tels, par exemple, le développement des bibliothèques publiques, la défense de la langue française et l'ouverture au monde allaient être **reprises et renforcées par ses successeurs**.
  - Son successeur, **Pierre Laporte** (1964-66) obtiendra une partie de ce que Lapalme avait réclamé en vain
- Georges-Émile Lapalme aura été, en somme, **un pionnier dans le domaine des politiques culturelles**, comme l'avait été auparavant Athanase David pour qui il conservait toute son estime.
- Bien qu'on l'ait qualifié d'**un des pères de la Révolution tranquille** par les idées qu'il avait semées en vue de moderniser de la société québécoise, il n'a pas bénéficié dans la mémoire collective de la même attention que celle accordée aux Jean Lesage, René Lévesque et Paul Gérin-Lajoie.
- En visant un horizon qu'il ne pouvait atteindre, Lapalme apparaît comme **un héros tragique de la Révolution tranquille**.

## Deux artisans des débuts du ministère des Affaires culturelles



Georges-Émile Lapalme, défenseur de la langue française



Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles

## CONCLUSION GÉNÉRALE PROVISOIRE

- **L'action culturelle de l'État québécois est une constante** depuis sa création en 1867, mais elle a connu deux tournants décisifs au cours des décennies:
  - au début des années 1920 avec les initiatives d'Athanase David au sein du secrétariat de la Province
  - et au début des années 1960 avec la création du ministère des Affaires culturelles par Georges-Émile Lapalme.
- La création d'institutions culturelles publiques (écoles des beaux-arts, conservatoire de musique et d'art dramatique, Musée du Québec, Office d'artisanat et des métiers d'art, protection du patrimoine, Prix David, Office de la langue française, etc.) s'inscrit dans **une stratégie d'affirmation identitaire** pour une société francophone qui a conscience d'être une minorité en Amérique du Nord.
- **Le recours à l'aide de l'État** pour organismes culturels privés et pour les créateurs (artistes, écrivains et autres agents culturels) **est souhaité** et proposé compte tenu du fait que la société québécoise francophone ne bénéficie pas d'une tradition de philanthropie et de mécénat comparable à ce qui existe en Ontario ou aux États-Unis à la même époque.
- Les différents gouvernements qui se sont succédés entre 1920 et 1964 ont toujours établi **un lien indissociable en la culture et l'éducation**. La rupture entre ces deux champs complémentaires est survenue dans la foulée de la création du ministère de l'Éducation en 1964, comme l'a déploré Lapalme.
- **La culture est demeurée un enjeu marginal** dans le débat politique et électoral tout au long de cette période, malgré les efforts déployés par les personnalités politiques impliqués dans le dossier. Les années de la Révolution tranquille ne font pas exception.
- Il faudra attendre l'élaboration des grandes politiques culturelles pour que les choses commencent à changer:
  - *Livre vert* de L'Allier (1976) *Livre blanc* de Laurin (1978) Politique culturelle de Lisa Frulla (1992)

## Éléments de réflexions découlant des commentaires et questions à la fin de ma conférence

- **Montréal, les villes et l'action culturelle avant 1965**
  - Mon exposé n'aurait pas tenu compte du rôle des villes dans le développement de l'action culturelle au cours de la période 1919-1965.
  - Mon exposé concernait spécifiquement le rôle du gouvernement du Québec. Dans un éventuel ouvrage, il est évident qu'il faudrait établir un rapport avec l'action culturelle des villes et celle du gouvernement fédéral.
  - Les initiatives de la Ville de Montréal dans le domaine des arts et de la culture avant la Révolution tranquille (Bibliothèque de la Ville de Montréal (1917), La Roulotte de Paul Buissonneau, un théâtre pour enfant dans les parcs (1953), le Conseil des Arts de Montréal (1958), etc. sont-elles spécifiques à la métropole et aux municipalités anglophones (bibliothèque publique de Westmount)?
  - D'une façon générale, hors Montréal, les municipalités semblent s'être intéressé tardivement à développer des loisirs culturels ou une politique culturelle ; surtout à partir des années 1980 (Michel de la Durantaye, 2002)

## Éléments de réflexions découlant des commentaires et questions à la fin de ma conférence (suite)

- **Quelle est la relation entre l'action culturelle de l'État québécois et la culture de masse à cette époque?**
  - En ce qui concerne la culture de masse, en provenance surtout des États-Unis (cinéma, disque, radio, puis télévision, les gouvernements québécois successifs ont adopté une attitude défensive (ex. Bureau de la censure au cinéma, 1913), tout en souhaitant le développement d'une culture d'élite canadienne-française (littérature canadienne, art canadien).
  - Le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau a revendiqué la juridiction en matière de communications (radio), mais il a été débouté en Cour suprême en 1931, au profit du gouvernement fédéral.
  - C'est le gouvernement fédéral qui a développé Radio-Canada où les élites culturelles du Québec ont pu créer et se faire valoir à la radio (1930+), puis à la télévision (1952+).
  - Les politiques culturelles québécoises commencent à s'intéresser à la culture populaire traditionnelle à partir des années 1970.
  - Quant à la culture de masse québécoise, elle s'inscrit dans la problématique des industries culturelles à soutenir surtout à partir des années 1980.
- **La communication semble privilégier les relations avec la France. Qu'en est-il de la relation avec les États-Unis dans une perspective d'américanité?**
  - Certains historiens ont affirmé que les élites culturelles étaient tournées vers la France, au moins jusqu'aux années 1960, alors que la population préférait la culture de masse américaine. Ce constat est juste, même s'il mériterait des nuances. Cependant, il apparaît évident que la législation patrimoniale et les institutions culturelles mises sur pied par les gouvernements québécois successifs d'avant les années 1970 se sont inspirés du modèle française et des expériences françaises.

## Publications de Fernand Harvey sur l'histoire des politiques culturelles au Québec Période de 1919 à 1964

- 2015 «Le secrétariat de la province de Québec, incubateur de ministères dans les années 1920 et 1930», dans Michel Sarra-Bournet (dir.), *Les grandes missions et les grands commis de l'État dans l'histoire du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec (à paraître en 2015).
- 
- 2014 «Le gouvernement Duplessis l'éducation et la culture, 1944-1959», *Les Cahiers des Dix*, 68 : 169-247.
- 
- 2013 «Athanasie David, précurseur des politiques culturelles au Québec», *Bulletin d'histoire politique*, 21, 2 (hiver) : 89-106.  
Numéro thématique : «La création d'un ministère de la Culture en 1962 : 50 ans d'histoire québécoise».  
<http://www.erudit.org/revue/bhp/2013/v21/n2/1014139ar.html?vue=resume&mode=restriction> .
- 
- 2012 *La vision culturelle d'Athanasie David*, Montréal, Del Busso Éditeur : 267 p., Ill.
- 
- Compte rendu d'Alexandre Turgeon :  
<http://www.erudit.org/revue/haf/2013/v67/n1/1026623ar.html?vue=resume&mode=restriction> .
- Compte rendu de Robert Gagnon :  
<http://www.erudit.org/revue/bhp/2013/v21/n3/1015341ar.html?vue=resume&mode=restriction> .
- Compte rendu de Renald Bérubé, *Lettres québécoises*, n° 150, été 2013, p. 46-47 :  
<http://www.erudit.org/culture/lq1076302/lq0582/69240ac.html?vue=resume&mode=restriction> .
- 
- 2012 «Le ministre Hector Perrier et la création du Conservatoire de musique de la province de Québec en 1942», dans Mireille Barrière, Claudine Audet et Fernande Roy, dir., *Les 100 ans du prix d'Europe. Le soutien de l'État à la musique, de Lomer Gouin à la Révolution tranquille*, Québec, PUL (octobre) : 143-161.
- 
- 2011 «Le ministre Hector Perrier, l'instruction obligatoire et la culture, 1940-1944», *Les Cahiers des Dix*, 65 : 251-279,  
<http://www.erudit.org/revue/cdd/2011/v/n65/1007778ar.pdf> .
-

## Publications de Fernand Harvey sur l'histoire des politiques culturelles au Québec Période de 1919 à 1964

- 2011 «L'Institut scientifique franco-canadien, 1926-1967, précurseur de la coopération franco-québécoise», *Bulletin d'histoire politique*, 20, 1 (automne) : 72-83.
- 
- 2011 *Chronologie de l'action du gouvernement du Québec dans le domaine culturel – 1867-2011*, Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, septembre : 151 p. En ligne sur le site du ministère de la Culture, <http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/ChronologieCulturelle.pdf>.
- 
- 2011 «La politique culturelle du Québec sous Georges-Émile Lapalme et après : la Révolution tranquille qui n'a pas eu lieu», [http://www.gestiondesarts.com/fileadmin/media/PFD\\_seminaires/Harvey.pdf](http://www.gestiondesarts.com/fileadmin/media/PFD_seminaires/Harvey.pdf).
- 
- 2010 «Georges-Émile Lapalme et la politique culturelle du Québec : genèse, projet et désillusions», *Les Cahiers des Dix*, 64 : 1-46, <http://www.erudit.org/revue/cdd/2010/v/n64/045787ar.pdf>.
- 
- 2003 «La politique culturelle d'Athanase David, 1919-1936», *Les Cahiers des Dix*, 57 : 32-83, <http://www.erudit.org/revue/cdd/2003/v/n57/1008103ar.pdf>
-

## Références bibliographiques complémentaires

- 2011 **Gagnon, Robert et Denis Goulet**, «Les «boursiers d'Europe», 1920-1959. La formation d'une élite scientifique au Québec», *Bulletin d'histoire politique*, 20, 1, p. 60-70.
- 2011 **Gattinger, Monica et Diane Saint-Pierre. Dir.**, *Les politiques culturelles provinciales et territoriales du Canada. Origines, évolutions et mises en œuvre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 624p. Chap. 5: Diane Saint-Pierre, «Les Québec et ses politiques culturelles», p. 183-245.
- 2008 **Lacroix, Laurier**, «La collection comme temps de la nation. Les premières acquisitions du Musée de la province de Québec en 1920», *Les Cahiers des Dix*, no 62, p. 123-151.
- 2002 **De la Durantaye, Michel**, Les politiques culturelles municipales, locales et régionales», dans Denis Lemieux dir., *Traité de la culture*, Québec, Éditions de l'IQRC / Presses de l'Université Laval, p. 1005-1020.
- 2002 **Diane Saint-Pierre**, «Les politiques culturelles en matière d'art, de lettres et de communications» dans Denis Lemieux dir., *Traité de la culture*, Québec, Éditions de l'IQRC / Presses de l'Université Laval, p. 995-1003.
- 1995 **Monnier, Gérard**, *L'art et ses institutions en France. De la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, (coll. Folio histoire, 66), p. 207-304.
- 1992 **Jeffrey, Brooke**, *La politique culturelle du Canada de Massey-Lévesque à Applebaum-Hébert*, Ottawa, Service de la recherche de la Bibliothèque du Parlement, , Division des affaires politiques et sociales.
- 1989 **Fortier, André et D. Paul Schafer**, *Historique des politiques fédérales dans le domaine des arts au Canada (1944-1988)*, ministère des Communications, Ottawa, Conférence canadienne des arts/Canadian / Conference of the Arts.
- 1986 **Gow, James Iain**, *Histoire de l'administration publique québécoise 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 443p.